

Méthodologie

Rapport Oxfam – Banques françaises : les fossiles raflent la mise

Suite à la première étude « *Banques françaises : quand le vert vire au noir* »¹ publiée en 2015 sur les financements des banques entre 2009 et 2014, Oxfam France et Fair Finance France dressent aujourd'hui un nouveau bilan. En analysant la période de janvier 2016 à décembre 2017, l'objectif est de comprendre l'évolution des soutiens des banques françaises depuis la COP 21.

Ce rapport repose sur une recherche réalisée par le cabinet d'études indépendant [Profundo](#). La recherche porte sur les opérations de financements et d'investissements de 6 banques françaises (BNP Paribas, Société Générale, Crédit Agricole, Banques Populaires Caisse d'épargne, le Crédit-Mutuel CIC et la Banque Postale) en direction de 290 entreprises (et leurs filiales) et 89 projets d'énergies renouvelables. L'objectif est de quantifier leurs soutiens financiers aux énergies fossiles et aux énergies renouvelables de janvier 2016 à décembre 2017.

Cette étude se concentre sur les secteurs de l'énergie qui émettent des émissions via la production d'électricité de l'industrie énergétique, des émissions issues de l'industrie manufacturière et de la construction, et des fuites d'émissions provenant de la production de carburants. Ces secteurs représentent plus de 60 % des émissions totales de gaz à effet de serre du secteur énergétique et plus de 49 % des émissions de gaz à effet de serre totaux.¹ Le détail complet de la méthodologie ainsi que la liste de banques et des entreprises couvertes sont disponibles en anglais sur les sites Fair Finance Guide international, Fair Finance France et Oxfam France.

Profundo a analysé les bases de données financières et industrielles telle que Thomson One et Bloomberg, les rapports annuels des entreprises sélectionnées, leur documentation boursière et d'autres publications telles que la presse financière.

Les 290 entreprises incluent les 25 premières entreprises mondiales de production d'électricité et les entreprises françaises représentent 75 % du marché énergétique national (soit les quatre plus importants fournisseurs d'électricité français : EDF, Engie, Direct Energie et E.ON). Parmi les 89 projets d'énergies renouvelables figurent, pour chaque année de l'étude, les 25 plus importants au niveau mondial (en 2016 et 2017) et les 10 plus importants au niveau de la France.

Dans cette étude, le secteur des énergies fossiles inclut : le gaz, le pétrole et le charbon, y compris la production électrique à partir de ces énergies. Les sources d'énergie renouvelable comprennent l'éolien, le solaire, la géothermie, les énergies marines et marémotrices. Sont exclues l'énergie nucléaire, hydraulique ou issue de la biomasse et des agro-carburants. Lorsqu'une comparaison est effectuée entre la part des énergies fossiles et celle des énergies renouvelables dans l'ensemble des financements énergétiques des banques, celles-ci sont nommées « autres ».

Les raisons de ces exclusions sont les suivantes :

- Concernant l'énergie hydraulique, elle a une émission maximale de gaz à effet de serre sur son cycle de vie qui représente plus du double des émissions de gaz à effet de serre du cycle de vie du charbon pulvérisé. Les grands barrages altèrent les rivières mondiales et sont à l'origine du déplacement de millions de personnes dans le monde. Même la petite hydroélectricité (moins de 10 MW), si elle ne prend pas en compte les besoins des communautés ou de ses impacts

¹ Les 40 % « autres » des émissions du secteur énergétique sont surtout le résultat de l'émission issue des transports.

United Nations Framework Convention on Climate Change. "GHG Profiles – Annex I".
http://di.unfccc.int/ghg_profile_annex1

sur les rivières et les ruisseaux, peut reproduire un grand nombre de ces impacts négatifs. Enfin, les banques françaises ne différencient pas la part de leurs soutiens au micro-hydraulique et aux grands barrages. Hors, cette étude n'était pas en mesure d'étudier au cas par cas l'impact environnemental de chaque projet micro hydro-électrique.

- A grande échelle, la récolte, la combustion de la biomasse forestière ou la production d'agro-carburants accroît le changement climatique car elle nécessite un apport important en énergies fossiles et provoque une destruction massive des puits carbonés (forêts, tourbières et prairies). La production d'agro-carburants met en péril la sécurité alimentaire et le droit à l'alimentation des populations les plus vulnérables, provoque des déplacements de populations et est un véritable moteur de la volatilité des prix alimentaires et des accaparements de terre.
- L'énergie nucléaire est une source d'énergie coûteuse qui de plus comporte des risques sociaux et environnementaux importants liés à l'extraction de l'uranium, l'exploitation des centrales nucléaires et l'élimination des déchets nucléaires. Elle n'est pas une alternative viable aux énergies fossiles.

Les activités financières prises en compte pour quantifier les financements des banques dans l'énergie incluent financements de projets, prêts, et émissions d'actions et d'obligations. Elles comprennent notamment les opérations de refinancement au profit des énergies fossiles et des renouvelables car nous considérons qu'il s'agit d'un soutien engagé par la banque au profit d'un projet ou d'une entreprise liés à ces secteurs.

Par ailleurs, dans la dernière partie du rapport « La partie immergée de l'iceberg », nous analysons également les soutiens des banques aux énergies fossiles et renouvelables via la détention d'actions.² Sont exclus les financements bilatéraux des banques, du fait du manque de transparence des banques sur ces activités. Ainsi, si ces données demeurent celles les plus complètes à ce jour et suffisent à révéler les tendances importantes, les montants accordés aux énergies fossiles et renouvelables peuvent être plus élevés que ceux révélés dans cette étude, du fait de l'exclusion des prêts bilatéraux et de la sélection des entreprises.

Dans un contexte de faible transparence de l'ensemble des financements/investissements énergétiques des banques françaises, Oxfam et Profundo ont souhaité associer les banques à leur recherche. Nous leur avons transmis l'ensemble des transactions « brutes » identifiées dans le rapport au mois de juillet 2018, puis leur avons adressé fin octobre 2018 l'ensemble de nos résultats en les invitant à nous soumettre une réaction officielle. Les commentaires que nous avons reçus de la part des banques ont été intégrés dans le rapport ou apparaissent dans une section « droit de réponse » sur notre site internet.

Ce rapport a été produit dans le cadre du projet Fair Finance avec le soutien financier de l'Agence suédoise de coopération internationale pour le développement. Son contenu relève de la seule

² Les banques peuvent, par le biais des fonds qu'elles gèrent, acheter des actions d'une société donnée, ce qui en fait des copropriétaires de l'entreprise. Cela donne à la banque une influence directe sur la stratégie de la société. « La partie immergée de l'iceberg » s'intéresse donc aux financements additionnels des banques sur les marchés financiers. Ils correspondent à l'achat d'actions liés aux énergies fossiles ou renouvelables. Par souci de simplification, nous ne détaillons ici que les actions. On observe cependant la même tendance pour les obligations. Au 31 décembre 2017, les banques françaises investissaient 5,5 milliards d'euros dans des obligations « fossiles » et 490 millions dans des obligations « renouvelables ». De plus, les émissions d'obligations sont prises en compte dans l'ensemble des financements évoqués dans la première partie de l'étude. Il semble donc que la communication des banques françaises en faveur des investissements en obligations « vertes » ne s'est pas encore traduite dans les faits.

responsabilité d'Oxfam France et ne reflète pas nécessairement les positions de l'Agence suédoise de coopération internationale pour le développement ou de ses services.

ⁱ « *Banques françaises : quand le vert vire au noir* », 2015. Etude Fair Finance, avec Oxfam France et les Amis de la Terre

http://www.oxfamfrance.org/sites/default/files/communique_presse/banques_francaises_quand_le_vert_vire_au_noir_hd.pdf